

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 46 (1908)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Avertissement  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205183>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
 Administration (abonnements, changements d'adresse),  
 E. Monnet, rue de la Louve, 1.  
 Pour les annonces s'adresser exclusivement  
 à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
 et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.  
 ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## LÈ DOU SYNDIQUE

Vo sède prau su que pao pas être syndique  
 eô vao : lâi a dâi qualitâ que faut avâi po  
 cein. Cein dépeind tot dâi velâdzo. Dein  
 quaque coumoune vâlant bon grâ mau grâ on  
 peinsu ; dâi d'autro, ion dâi pe vilhio de l'ein-  
 drâ ; ào bin, lo pe retso ; ào bin oncora clli que  
 lâ la leinga la mé rasserya, ào la courtena la  
 mi fête et que l'ausse la meillâo façon. Dein  
 onna coumoune de gottrô, preignant clli que lâ  
 lo plie gros gottro. Que volai-vô : « tsacon son  
 gôut », quemet desâi stisse qu'eimbransive sa  
 tchivra dêso la quuva.

Lo syndique de Rondzâi-lè-Ratte, lf, ètai on  
 puchetin hommo, avoué 'na grocha barba rossetta,  
 asse granta qu'on berbouzetz et bin pe-  
 gna, quemet clliau tsâ de fein dâi bon payson  
 de tsi no. Ein ètai tot fiè de sa barba ; d'ailleu,  
 pê Rondzâi-lè-Ratte n'arant pas volu on autra  
 sorta de syndique, lau faillâi dâi vêlu.

Na pas lo syndique de Chauta-Regalle ètai tot  
 autre : botasson, asse chet qu'on étalle et avoué  
 cein lo mor racâliâ quemet on tsamp de recor  
 pê la chêtseresse. L'ètai la mouda per lè de sè  
 racâliâ lo mor. Dein clli velâdzo, lâi a que quau-  
 que vilhie fenne que l'außant d'autrâi pâi dêso  
 lo nâ et lè z'hommo sè râsant tot. L'è po cein  
 que por on syndique lau faillâi dâi mor pliemâ.

Clliau duve coumoune l'avant asse bin dâi  
 poûro. Que volai-vô, l'è la mouda d'ein avâi,  
 d'ailleu clliau que lo sant savant pas tot lo mal-  
 heu que l'ant. L'affère allâve bin quand clliau  
 podro l'ètant rein bordzâi que d'onna coumou-  
 na, mâ clliau que l'irant dâi duve n'ètant par-  
 dieu pas trau bin eintretenu po cein que lau  
 syndique s'accordâvant entre leu quemet Re-  
 bâliet et sa fenna que sè rollivant tî le dzo.  
 Assebin, on iâdzo, lo préfet, que ne badenâve  
 pas, lè convoque on dzo lè dou, lo syndique de  
 Rondzâi-lè-Ratte et cllique de Chauta-Regalle  
 po savâi quemet l'eintendant, iô lè vaitcè que  
 dussant portâ lau tsausse à la capitâla d'au  
 distri. Ein atteindeint lo préfet que bêvessâi quar-  
 tetta, l'huissié lè fâ eintrâ dein on pâilo, iô mè  
 dôd corps quemeincant à sè guegnâ de travè  
 quemet dôu que sè vâlant mau. A la fin, lo  
 syndique de Rondzâi-lè-Ratte sè revire contre  
 l'autro et lâi dit, ein sè passeint la man dein sa  
 grocha barba :

— Pa pas comprendre que po onna confe-  
 rence dinse, avoué lo préfet, lè dzein de Chau-  
 ta-Regalle n'außant pas einvouyî quaqueon de  
 conséquent que l'ausse omète quaque pâi fou  
 deso lo nâ.

— Estiusâ-no bin, que repond l'autro que  
 n'ire pas on taborniau, ma se on avâi su per tsi  
 no que vo mèsourâde l'écheint et l'esprit à la  
 grantiau de la barba, na pas veni mè-mîmo,  
 à cllia confereince, on vo z'ârâi einvouyî... on  
 bocan.

MARC A LOUIS.

**Avertissement.** — Deux fiancés se présentent  
 devant l'officier d'état-civil, lui, son cigare à la  
 bouche.

— Placez-vous là, leur dit le concierge, mais

vous devriez savoir qu'on ne fume pas quand  
 on vient se marier.

La fiancée s'approchant de son futur :

— Cela te vient bien, tu le sauras pour une  
 autre fois.

## AU HASARD DU POT

**S**ALUT, mon vieux; que fais-tu ici ? Quelle  
 veine de te rencontrer.

— J'ai dû venir à Lausanne pour un  
 règlement de compte. Et comment va la santé ?  
 Chez toi, tout le monde est bien ?

— Très bien, merci. Chez toi aussi ? Dis  
 donc, tu dînes avec moi ?

— Oh ! merci. Je ne sais pas quand j'aurai  
 terminé mes affaires... Il se peut que je sois  
 retenu... Et puis, je ne veux pas te déranger ;  
 Madame...

— Ma femme sera ravie de te voir ; c'est une  
 nouveauté. Il n'y a aucun dérangement. C'est  
 au hasard du pot. S'il n'y a rien sur la table,  
 eh bien tu nous aideras à le manger. Je t'attends  
 donc pour midi et quart. Tu sais, n'y manque  
 pas.

— En tout cas, sans façons, c'est bien entendu.

\*

Drrnn ! drrnn !

— Voilà !

— N° 3024, s'il vous plaît.

— Voilà Mme \*\*\* !

— C'est toi, Emma ?

— Oui.

— C'est pour te prévenir que je viens de ren-  
 contrer Edouard...»

— Tu lui as dit, sans doute, de venir dîner à  
 la maison ?...

— Oui, justement et...

— Tu n'en fais jamais d'autre. Il est donc à  
 demeure ici !

— Il sera très heureux de te voir...

— Pas moi ! Tu sais, je n'ai pas le temps de  
 courir en ville pour faire des emplettes ; d'ailleurs  
 je ne ne suis pas en toilette. Et je n'ai rien  
 à mettre sur la table.

— C'est plus qu'il ne faut. J'ai dit à Edouard  
 d'être à la maison à midi quinze. Adieu, chérie,  
 à bientôt !

— C'est un peu fort ! Mais je ne puis pas...  
 Oh ! ces hom... Drrnn.

\*

— Entre un moment ici, mon cher, en attendant  
 que « madame soit servie ». Tu prends un  
 apéritif ?

— Hum !... je n'y tiens pas.

— Une « verte » ? Oh ! tu sais, ce n'est pas  
 pour te mettre en appétit, il n'y aura rien sur  
 la table.

— Comment, tu as de l'absinthe ?

— Mais, sans doute, tout le monde en a.  
 Chassée des cafés, elle s'est réfugiée dans les  
 ménages. Et puis, c'est de toute vieille  
 absinthe.

— Eh bien, j'accepte ; il faut profiter. Mais  
 très légère, n'est-ce pas...

— Entendu !

\*

*A la cuisine :*

— Emma, où sont les grands verres ?

— (Madame, d'un ton sec) Je ne sais pas.

— Allons, chérie, ne te fâche pas.

— Le moyen de ne pas se fâcher, quand on  
 voit les hommes aussi bêtes... ou aussi mauvais.

— Quoi ! parce que j'ai invité Edouard à  
 manger la soupe avec nous ?...

— Certainement, on ne fait pas de ces farces-  
 là. Mais les hommes ne comprennent rien. Et  
 puis, en fait d'égards pour leur femme... va-t-en  
 voir s'ils viennent, Jean ! Ils se marient pour  
 eux, pour leur commodité. La femme est leur  
 humble servante.

— Ah ! c'est assez, à la fin, tu ne vas pas me  
 faire une scène. Il mangera ce qu'il y a, comme  
 nous ; il est prévenu.

— Mais il n'y a rien...»

— Comment rien ?... Enfin, voyons, il doit  
 toujours y avoir quelque chose.

— Eh bien non, il n'y a rien !... rien !... rien !

— Ah ! les femmes !... les femmes !...»

\*

— Bonjour, monsieur Edouard, quel bon nou-  
 veau ?

— Eh bien, chère madame, vous voyez ; Fern-  
 and, que j'ai rencontré par hasard — je suis  
 ici pour affaires et mon temps est très limité  
 — a voulu à tout prix que je vienne partager  
 votre dîner. Je ne voulais pas, je craignais....

— Comment donc ! Mais je lui en aurais voulu  
 d'agir autrement. Et vous seriez venu à Lau-  
 sanne, sans nous dire bonjour ? Ce n'est pas  
 gentil.

— Non, non, madame, mais...

— Oh ! je sais bien, les messieurs ont toujours  
 des mais... Eh bien, à table. C'est au hasard du  
 pot, cher monsieur, je vous en préviens

— Mais, je vous en prie, c'est ainsi que je l'en-  
 tends.

Le « hasard du pot » assisté d'une ou deux  
 bouteilles poussiéreuses, fut le plus expert des  
 cordons bleus, le plus aimable, le plus joyeux  
 des amphitryons. C'est toujours ainsi.

A la fin du repas, quand des élégantes petites  
 tasses de porcelaine s'échappa l'arôme exquis  
 du moka, panaché d'eau-de-cerises, madame ne  
 soupirait plus : « Oh ! les hommes ! », monsieur  
 n'exclamait plus : « Ah ! les femmes ! ».

Et lorsque monsieur Edouard prit congé de  
 ses hôtes :

— Revenez donc plus souvent, cher monsieur,  
 dit madame ; quand nous avons quelqu'un à  
 dîner, mon mari est plus loquace, plus gai, il  
 mange de bien meilleur appétit et ne se plaint  
 pas d'aigreurs.

— Oh ! ces hommes, ces hommes ! n'est-ce  
 pas, madame ?

— Mais non, mais non... ils ont tout de  
 même du bon.

— Les femmes aussi, ajouta Fernand, en  
 embrassant Emma.

J. M.